



Bureau national

Compte rendu de la réunion du 3 avril 2020

Présents : Gaëlle Barré, Michèle Bloch, Claudine Lepage, Chantal Picharles, Gérard Martin, Philippe Moreau, Charles Romero.

Invités présents : Mehdi Benlahcen, président du groupe Français du monde Ecologie et Solidarité, Laure Pallez.

Permanententes : Isabelle Chardonnet, Laurence Deglane, Florence Baillon.

Ouverture par le Secrétaire général.

Ordre du jour : préparation du CA du 5 avril 2020

Election consulaire – primaires en Turquie :

Charles donne le résultat vote Turquie : 48% participation. Marie-Rose Koro n'a reçu aucune voix. Celle de Erham 100%. Charles rappelle les raisons de cette consultation, effectuée dans les règles fixées par la charte, à partir du siège pour garantir la parfaite partialité. MR Koro a de toute façon indiqué dès le départ qu'elle ne demanderait pas le soutien FDM et qu'elle récusait la consultation.

Participation au CA du 5 avril :

Gérard : combien d'administrateurs vont participer au CA de dimanche. N'ont pas répondu à la convocation : Hélène Vincent, Olivier Jouy ? Philippe Loiseau, Pascale Seux et Marie-Pascale Avignon participeront comme invités. Pas beaucoup d'intervenants sur les thématiques proposées, hormis Florian pour les retours de Français.

Claudine : avec Chantal, Charles et Michèle nous avons beaucoup échangé sur les thématiques de l'enseignement. Attend CR de la réunion avec le ministère

Gérard : en matière sociale, interventions probables d'Elisabeth et Martine ??

Mehdi : comme pour les bourses, il va falloir demander un abondement significatif du budget pour les aides sociales

Claudine : il faudra une loi rectificative pour le budget

❖ **Thématique Enseignement/bourses scolaires**

Michèle : cela aidera les familles françaises (bourses) mais pas les autres. En fait on ne sait pas tellement le montant à demander, car les échéanciers de paiement des écolages varient selon les établissements (mission laïque, AEFE). Il faudra passer par scola pour estimer les besoins.

Claudine : 2 questions. Technique : évaluation des besoins. Politique : décider ou non d'abonder le programme 185 : toute la subvention destinée à l'AEFE. C'est sur ce programme qu'il faudra faire porter l'effort pour aider les établissements en difficulté.

Michèle : Pascale Seux a suggéré que les établissements soient exonérés de paiement des cotisations sociales.

Claudine : Olivier Brochet a dit que les établissements ont un fond de roulement leur permettant en moyenne de tenir 3 mois.

Michèle : au Maroc, annonce d'aides aux établissements privés. Valable pour écoles françaises ?



Mehdi : idem au Portugal

Chantal : à Thessalonique, pas mal de personnels ont été mis en chômage technique.

Claudine : intéressant de voir que les élus de LAREM ont changé d'avis. Au début, ils disaient que non, les familles doivent continuer de payer. Maintenant disent qu'il faut tenir compte des difficultés de certaines familles. Peut-être suspendre les écolages pour maternelles car pas de continuité pédagogique.

Mehdi : la continuité pédagogique est assurée. Les parents n'en peuvent plus.

Chantal + Michèle : continuité pédagogique assurée pour les maternelles. Certains parents se demandent pourquoi ils doivent continuer à payer vu que ce sont eux qui font l'école.

Claudine : donc, l'idée serait de ne pas faire payer écolages pour 3ème trimestre pour les maternelles ?

Chantal : les parents qui peuvent payer paieront. Problèmes pour les toutes petites structures, où ce sont les maternelles qui font vivre la structure. Si pas d'écolages au 3ème trimestre, danger.

Gaelle : hier conseil consulaire virtuel. Point sur les écoles en Italie. Le Cocac a plaidé pour maintien des écolages. Certains parents du lycée Chateaubriant à Rome ont demandé des ristournes en faisant valoir que les écoles ne paient plus les factures électricité, de gaz, etc ...

Claudine : la réponse du Cocac de Rome correspond à ce que O.Brochet a dit cette semaine. Evolution sensible par rapport à la semaine dernière, où le discours était : "il faudra payer, point barre".

Gaelle : le Cocac de Rome a répondu aux parents de Chateaubriant qu'il y aura des échelonnements

Charles : les commissions consulaires pour les bourses ont commencé dans certains endroits (Irlande, Miami ...). Le calendrier des bourses a été modifié (cf. courrier Del Picchia). Recommandation de prendre en compte cette année plutôt que l'année N-1 va être difficile à mettre en pratique vu que cette année n'a que 3 mois. Il faudra mettre le paquet sur l'information des parents qui demanderont les bourses pour le 2nd tour, à l'automne.

Michèle : circulaire indiquant le nouveau calendrier des bourses publiée cette semaine. Mais aucune info sur les modalités compte tenu du nouveau contexte.

Claudine : O. Brochet a indiqué qu'en tout cas la CNB ne pourra pas avoir lieu après la mi-juillet, car alors problèmes pour la rentrée.

Gérard : difficile de fixer des dates, car la situation est très évolutive.

Michèle : sur les bourses, réticences fortes pour faire des commissions de bourses par visio-conférence. Une solution, pour les CLB 1, serait d'utiliser uniquement scola pour appliquer les montants théoriques

Philippe : pourquoi ne pas reconduire provisoirement pour l'année prochaines les quotités accordées pour l'année scolaire en cours, et prendre les calculs scola pour les primo-déposants de cette année ?

Mehdi : ne voit pas l'intérêt d'avoir CNB 1 vu le contexte.

Chantal : si, pour aider les familles à prendre leur décision si elles réinscrivent leurs enfants pour l'année scolaire.

Claudine : oui, car cela donne aux établissements la visibilité nécessaire pour établir leur budget pour l'année prochaine.



Compte rendu de la réunion du 3 avril 2020

Gaelle : comment tenir les CNB si les postes n'ont pas reçu d'instructions claires sur les assouplissements éventuels. La façon dont les dossiers ont commencé à être instruits ne reflète absolument pas la réalité actuelle. Elle a appris in petto de la consule à Rome que la personne qui instruit les dossiers à Rome est extrêmement stricte, pratiquement à l'identique de contrôles fiscaux des familles => baisse systématique des quotités calculées par scola.

Michèle : la CNB n'a pas fait état de ce problème.

Philippe : le phénomène ne remonte peut-être pas à la CNB, les chefs de poste couvrant en général les agissements abusifs de leurs agents. Il ne remonte que si les membres des CLB le signalent aux membres de la CNB.

Mehdi : il faut prendre en compte l'agacement des familles pour qui il va être très difficile de payer compte tenu de leur situation financière dégradée. Il faudrait vraiment lors de la CNB 1 tenir compte de la situation année en cours.

Chantal : OK, mais on fait comment alors ? 100% pour tout le monde ?

Claudine : comprend colère des parents. Mais si on leur dit qu'il s'agit de quotité théorique provisoire à ce stade, et qu'il y aura des ajustements en octobre, cela pourrait aider à faire retomber la colère de certains. Dire : c'est gratuit pour tout le monde, ce n'est pas possible.

Michèle : en octobre, on pourra se baser sur les 10 premiers mois de l'année

Claudine : pour les familles déjà boursières, reconduire provisoirement quotités accordées pour cette année. Pour les nouvelles : calcul scola. Ne sait pas si c'est la bonne solution, mais ne voit pas autre chose pour l'instant. Submergée de courriers, de gens qui, parfois, n'ont pas encore subi les effets financiers de la crise.

Michèle : surprise que sur le site de l'AEFE, pas beaucoup de discours en direction des familles. Demander une CNB en visio ?

Claudine : trop tôt, car le discours officiel évolue chaque semaine.

Michèle : problèmes des familles françaises, mais aussi des familles non françaises. Aussi problèmes des petites structures, qui risquent de devoir licencier des personnels, recrutés locaux. Jean-Yves Leconte propose, entre autres (8): "que l'état accompagne les établissements afin que ceux-ci puissent offrir à leurs recrutés locaux des conditions similaires à celles accordées aux personnels de l'EN en France"

Claudine, Chantal : sympa, généreux, mais utopique.

Philippe : Extrêmement coûteux, certes, mais il y aurait quand même un pognon de dingue à récupérer, par exemple auprès des entreprises du CAC 40 qui vont s'asseoir sur les recommandations de Lemaire les invitant à ne pas verser de dividendes cette année (cf. Canard enchaîné de cette semaine), rétablissement de l'ISF ?

Mehdi : problèmes pour les recrutés locaux dans certains pays, s'ils se font licencier, ils ne pourront pas rester dans le pays.

Claudine : s'il y a des recrutés locaux, cela veut dire qu'ils dépendent de la législation locale, pas de la législation française

Chantal : à ceci près que depuis quelques années, il y a de plus en plus de recrutés locaux qui étaient résidents avant.

Résumé à ce stade : poser la problématique des recrutés locaux et des familles non françaises



Bureau national

Compte rendu de la réunion du 3 avril 2020

Claudine : un groupe de travail créé entre parlementaires des FE sur les questions de l'enseignement. Elle ou JYL en feront partie. Première réunion prévue mardi prochain.

Michèle : il a été suggéré (JYL, Pascale Seux) que l'État apporte sa garantie pour les emprunts souscrits par les établissements pour faire la soudure. Semble difficile du fait mise en sommeil de l'ANEFE.

Chantal : est-ce qu'on traite de la même manière les établissements AEFE et les établissements MLF ?

Claudine : pour les bourses oui puisque tout est couvert par le programme 151. Budget global.

Gérard : le 185 ne couvre pas seulement l'enseignement français. Couvre aussi Instituts, centres culturels dont la situation est difficile.

Claudine : retour, quid des familles françaises ?

Mehdi rappelle que dans certains pays, dont le Portugal, ont demandé aux écoles privées de renoncer aux écolages pour le 3ème trimestre.

Gérard : la seule solution serait un abondement des établissements, ce qui permettrait d'aider à la fois les recrutés locaux et les familles non françaises.

Charles : Blanquer vient d'annoncer que les épreuves finales du bac et du brevet des collèges n'auront pas lieu cette année. Tout se fera par contrôle continu intégral. Seules seraient prises en compte les notes des deux premiers trimestres.

Gaëlle : cela voudrait donc dire que l'année scolaire se terminerait maintenant => la question des écolages pour le 3ème trimestre ne se poserait pas.

Gérard : incidemment, pas sûr que l'AG pourra avoir lieu en août.

Chantal : le STAFE ne pourrait-il pas servir à financer les groupes FLAM qui ne bénéficient plus de subventions ?

Claudine : pourquoi pas, mais cela pourrait aussi servir à financer les OLES.

Gaëlle : dans le cadre des CC affaires sociales, ressources attribuées aux OLES, en tout cas à Rome. Peut-être que le STAFE n'est pas la meilleure solution. Ce budget diminue année après année.

Chantal : pour le STAFE, il faudrait obtenir le report des projets qui ont été subventionnés pour cette année, et qui ne peuvent pas être engagés en raison de l'épidémie.

Claudine : tous les crédits publics accordés pour une année donnée qui ne sont pas, ne peuvent pas être dépensés cette année-là doivent être reversés à l'État et retombent dans le budget général.

Michèle : a reçu sur le compte de FDM la subvention accordée à Virgile (parce qu'il n'a pas pu ouvrir de compte). Doit-elle lui verser cet argent ?

Claudine, plutôt non.

Gaëlle : les subventions ont déjà été accordées aux associations. Donc n'ont pas à rembourser. Simplement demander prorogation des projets.

❖ Thématiques emploi/affaires sociales

Gaëlle : en CA, Jean-Philippe Grange et Florian Bohême vont faire une présentation sur la situation des entrepreneurs Français à l'étranger.... Problème des travailleurs transfrontaliers, des recrutés locaux pas seulement dans les écoles, mais aussi dans les ambassades, consulats (Mehdi) ...



Compte rendu de la réunion du 3 avril 2020

Charles : question écrite de Claudine sur les entrepreneurs Français à l'étranger.

Gérard : concernant les recrutés locaux des ambassades et des consulats, il ne devrait pas y avoir de problème vu qu'ils sont payés sur le budget du MAEE. Le problème est celui des recrutés locaux dans des entreprises, des indépendants, etc...

Mehdi : il risque d'y avoir des retours massifs en France de ces populations.

Gérard : normalement, s'ils rentrent en France, ils doivent avoir droit aux prestations sociales.

Mehdi : voir comment les rattacher aux régimes sociaux français

Gaelle : le problème se pose essentiellement pour les personnes établies hors UE. Pour l'instant, dans son groupe de travail spécifique AFE, a été abordée essentiellement la problématique des entrepreneurs, micro-entrepreneurs, etc. Envisager une aide via l'AFD pour ceux qui sont hors UE. Fonds de solidarité exceptionnel, et les placer au cœur des dispositifs qui existent déjà au niveau des ambassades, CCI, etc...

Michèle : la majorité des Français expatriés sont dans l'UE

Gérard : OK, mais il ne faut pas oublier ceux qui sont hors UE.

Précision suite à question de Gérard : le délai de carence imposé pour pouvoir bénéficier de la SS lors d'un retour en France est suspendu jusqu'à la fin juin.

Michèle : il faudrait demander prolongation de la suspension du délai de carence SS.

Claudine : pour l'aide sociale : Mme Auer (MAEE) a indiqué que les postes vont épuiser ce qu'ils ont, et seront ensuite abondés par les crédits restant au ministère sur le budget 2020, ensuite abondement supplémentaire dans le cadre d'un budget rectificatif qui devra être voté par le Parlement.

❖ Communication – autres questions

Florence : lors du CA va annoncer que la publication des actes du colloque va intervenir incessamment sous peu. Également appel pour "chroniques" du confinement.

Gaelle : relancer les sections pour leur demander de faire remonter des vidéos.

Charles : thème pour le prochain magazine ?

Florence : demander aux candidats pour les consulaires de parler de ce qu'ils font pendant la crise, pas en tant que candidats (ne surtout pas parler d'élections), mais en tant que membres de FDM, montrer qu'ils restent mobilisés.

Claudine : si municipales reportées à l'automne et idem pour les consulaires, les sénatoriales seront reportées aussi, pour combien de temps ? Si les municipales sont reportées à octobre (suivant certaines rumeurs), il faudra reprendre tout à zéro.

Florence : si consulaires reportées, il y aura sans doute des changements dans certaines listes.

Chantal - problème des camping-caristes qui sont bloqués en Grèce - Mehdi idem au Maroc

Claudine : Rapatriements : il y avait 130 000 Français à l'étranger. Un gros travail a été fait pour les rapatrier. Super compliqué dans certains cas. Mais il faut reconnaître que beaucoup d'efforts ont été faits.

* * *